

*Le budget—M. Lumley*

Selon le budget, le gouvernement a l'intention de financer un centre national pour l'accroissement de la productivité et de l'emploi afin de faciliter la réalisation de cet objectif. Cette initiative sera l'occasion pour l'industrie et la main-d'œuvre de joindre leurs efforts. Mon collègue, le ministre du Travail (M. Caccia), qui sera chargé comme moi d'assurer la participation du gouvernement à ce projet, en parlera plus en détail cet après-midi.

La technologie jouera certainement un rôle essentiel dans notre avenir. Le ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie (M. Johnston) en parlera plus longuement au cours du débat sur le budget. En ce qui concerne les attributions de mon ministère, le développement de la technologie et son application dans l'industrie contribueront largement à l'accroissement de la productivité. Si j'en ai le temps, j'aimerais préciser quels efforts nous avons déployés en ce sens. Néanmoins, j'aurai une excellente occasion d'en parler dans deux semaines, au cours du déjeuner où l'on décernera les primes nationales à la productivité à l'industrie canadienne de l'outillage et de la métallurgie.

Je le répète, les petites et moyennes entreprises ont un rôle essentiel à jouer dans la relance économique et le budget s'est efforcé de répondre à leurs besoins de plusieurs façons. Mon collègue, le ministre d'État chargé de la petite entreprise et du tourisme (M. Rompkey), parlera de certaines mesures et décrira le nouveau rôle que jouera la Banque fédérale de développement.

Le ministre des Finances a pris deux initiatives importantes pour aider l'industrie. D'une part, il s'agit des projets que le gouvernement entreprendra directement à court terme. D'autre part, il y a les mesures qui permettront au secteur privé de devenir plus concurrentiel. C'est seulement en accroissant notre base économique que nous pourrions créer suffisamment d'emplois durables. Notre base économique s'élargira si la base industrielle du secteur privé est renforcée.

Il y a un autre aspect du budget que je trouve particulièrement encourageant en tant que ministre chargé de l'expansion régionale et industrielle. L'esprit qui anime le budget, les dispositions précises qu'il contient et le moment choisi pour le présenter sont tous extrêmement heureux du point de vue des changements que connaît notre ministère. Je veux profiter de l'occasion pour expliquer à la Chambre ce que sont ces changements.

Lorsque le ministre des Finances a énoncé les mesures fiscales qui seraient prises pour aider les entreprises canadiennes, il n'a fait état que d'un seul des deux principaux éléments dont notre secteur industriel a besoin. Cela représentait une partie seulement de l'effort déployé pour stimuler la croissance du secteur privé dans tout le Canada.

Je voudrais décrire aujourd'hui l'autre grand volet de cet effort. Le nouveau ministère de l'Expansion régionale et industrielle a été établi comme principal agent du gouvernement fédéral pour la prestation directe d'aide à l'industrie canadienne. Il dispensera cette aide fédérale de diverses façons aux manufacturiers, aux entreprises de transformation, au secteur des services connexes, à l'industrie du tourisme et à toutes les entreprises, petites, moyennes et grandes.

On a préparé ces derniers mois l'établissement du ministère de l'Expansion régionale et industrielle, dont le rôle sera de

vraiment stimuler le développement industriel dans tous les secteurs économiques et dans toutes les régions du pays. Le travail préparatoire que je voudrais décrire aujourd'hui se divise en plusieurs catégories: le mandat du ministère; la structuration du programme; l'organisation mise sur pied et les priorités établies.

Votre Honneur n'est pas sans savoir qu'au début de l'année dernière le premier ministre (M. Trudeau) a annoncé la réorganisation des ministères chargés du développement économique et du comité du cabinet qui s'occupe du développement économique. A la suite de cette annonce, les programmes régionaux du ministère de l'Expansion économique régionale ont été fusionnés aux services chargés de l'industrie nationale, de la petite entreprise et du tourisme du ministère de l'Industrie et du Commerce. Le fusionnement de ces deux organismes est maintenant chose faite dans tout le pays.

• (1115)

Le mandat qui a été arrêté pour le ministère est de stimuler la croissance économique nationale et de contribuer à réduire les inégalités régionales par l'uniformisation des investissements et de la promotion industrielle et commerciale.

En un mot, le mandat du nouveau ministère sera de favoriser et de soutenir le développement et l'équilibre industriels de façon à réduire les inégalités économiques entre les régions et à accroître la prospérité de tous les Canadiens.

C'est ainsi qu'il stimulera les initiatives d'amélioration de la productivité, encouragera l'établissement, l'expansion et la modernisation d'usines, contribuera à promouvoir la création de produits nationaux qui soient compétitifs sur les marchés internationaux, appuiera le renouvellement industriel, contribuera à la prospérité industrielle au moyen de programmes d'exploitation des ressources naturelles et appuiera la création d'emplois et d'entreprises.

Le développement régional demeure d'une grande priorité pour notre gouvernement. Depuis la création du MEER en 1969, l'attitude gouvernementale est restée essentiellement la même en dépit d'une conjoncture économique changeante, et cela en grande partie grâce à l'apport important du MEER à l'établissement d'une infrastructure économique de base. Nous croyons qu'il serait maintenant opportun de tenter de nouvelles approches pour réaliser le même objectif fondamental, c'est-à-dire atténuer les inégalités régionales.

Nous devons examiner la gamme des programmes existants afin de voir dans quelle mesure ils nous permettront d'atteindre ces objectifs. Bien que le nouveau ministère ait hérité de certains programmes du MEER et du MIC adaptés au nouveau mandat, il est vrai qu'au fil des années, nous avons élaboré une vaste série de programmes à fins diverses qui font double emploi et qui comportent beaucoup de ressources, de critères, de modalités de dispensation et de mécanismes de décision. En outre, on a identifié les lacunes des programmes quand il s'agit par exemple d'encourager l'innovation, améliorer la productivité et la commercialisation, questions qui jouissent de la plus haute priorité de la part du gouvernement fédéral, comme le ministre des Finances l'a si bien dit dans son exposé budgétaire.